



Procès-Verbal Commission Régionale Sportive Féminines

Réunion du lundi 22 août 2022 en visio-conférence

Président : M. Anthony ARCHIMBAUD.

Présents : Mmes Nicole CONSTANCIAS, Annick JOUVE, Nathalie PELIN
MM. Serge GOURDAIN, Eric GRAU, Gérard BOUAT (suppléant de M. Jacques ISSARTEL)

Excusés : M. Jacques ISSARTEL, Vincent JACUZZI

Absente : Mme Céline PORTELATINE

Assistent : MM. Didier ROUSSON (CTR-PPF) – Yves BEGON

En ouverture de réunion M. ARCHIMBAUD présente les excuses de MM. Vincent JACUZZI et Jacques ISSARTEL, ce dernier étant représenté par M. Gérard BOUAT, membre de la Commission Féminine du District de l'Isère.

Il rappelle la finalité de cette réunion : mise en place de championnat U18 F interdistricts, mais auparavant communique quelques informations.

INFORMATIONS

- Réunion de rentrée pour les clubs régionaux féminins :

La traditionnelle réunion de début de saison avec les clubs Féminins R1 et R2 se tiendra le jeudi 08 septembre 2022 à 18h00 à Tola-Vologne à Lyon.

Tous les clubs disputant les championnats régionaux Seniors sont invités à y participer.

- Coupe de France Féminine

La Commission régionale des Coupes a enregistré cette saison l'engagement en Coupe de France Féminine de 140 équipes (l'an passé :135).

Un 1^{er} tour regroupant 76 équipes se disputera le dimanche 11 septembre 2022. Le tirage au sort des rencontres est publié sur le compte rendu de la Commission du 18 août 2022.

Il est précisé aux clubs que l'équipe qui ne se présente pas sur le terrain en raison d'une situation de COVID-19 sera déclarée éliminée en raison de l'impérieuse nécessité de garantir la succession des tours et le respect du calendrier de l'épreuve.

- Challenge National Féminin Futsal

Dans le cadre du développement de la pratique du Futsal la F.F.F. et la L.F.A. lancent pour la saison 2022-2023 l'organisation du Challenge National Féminin Futsal.

Cette 1^{ère} édition est ouverte à tous les Clubs des Ligues métropolitaines régulièrement affiliés à la F.F.F., sous réserve de leur acceptation par leur Ligue d'appartenance, à raison d'une seule équipe par club.

L'engagement des équipes est gratuit et ouvert sur Footclubs jusqu'au 20 septembre 2022 (menu : compétitions / engagements / challenge NAT. Féminin Futsal). Le calendrier et les modalités de déroulement de la phase préliminaire régionale seront déterminés à l'issue de la période d'enregistrement de l'engagement des équipes.

Pour participer à l'épreuve, les joueuses doivent être licenciées Seniors F, U20F et U19F avant le 1^{er} février 2023. Les U18F peuvent également participer à ce challenge à condition d'y être autorisées médicalement dans les conditions de l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F..

Pour de plus amples renseignements, se reporter au communiqué paru sur le site internet de la Ligue.

CHAMPIONNATS INTERDISTRICTS U18F

La Commission se penche sur l'organisation dès cette saison de championnats interdistricts U18 F pour la pratique du Foot à 11. Ceux-ci déboucheront sur des accessions au niveau régional (R2). A ce jour, seul le District de Lyon et du Rhône possède un championnat départemental U18F en Foot à 11.

Suite à l'enquête lancée en fin de saison dernière, à ce jour 17 clubs ont confirmé leur intérêt de participer à cette formule de compétition, liste à laquelle y convient d'y ajouter quelques équipes de l'Isère dont le District ne peut organiser actuellement son propre championnat départemental :

Bilan des équipes engagées à ce jour :

U.S. VALLON
PIERRELATTE
RHONE CRUSSOL
F.C. AURILLAC
U.S. SAINT FLOUR
Ent. NORD LOZERE
A.S. COUZAN
F.C. MONTAGNES DU MATIN
GF MONTS ET PLAINE
F.C. RIORGES
F.C. SAINT ETIENNE
U.S. BRIOUDE
OI. SAINT JULIEN CHAPTEUIL
CEBAZAT-SPORTS
F.C. COURNON D'AUVERGNE
Ent. F.C. SAINT AMANT ET TALLENDE
A.S. THONON

+ Clubs de l'ISERE

Les clubs ont la possibilité **jusqu'au 05 septembre 2022** d'inscrire une équipe U18F dans ces Interdistricts. Pour cela, ils doivent adresser avant ce délai un mail au service Compétitions de la Ligue. Les ententes et les Groupements sont admis. La répartition des équipes (sur 2 poules, voire 3) sera effectuée à cette échéance.

La Commission précise que ces Interdistricts sont ouverts aux licenciées U18F, U17F, U16 F et limités à 3 U15F surclassées.

La répartition des équipes sera faite par la Commission Régionale Féminine et la gestion des championnats sera assurée au niveau des Districts. L'Isère et le Puy-de-Dôme se sont portés volontaires pour accomplir cette tâche.

Un règlement commun sera prochainement arrêté au niveau régional et il est prévu de débiter la compétition lors du week-end du 24-25 septembre 2022.

COURRIERS DES CLUBS - Horaires

- SENIORS – REGIONAL 1 F :

L'ETRAT LA TOUR SPORTIF :

Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors F se disputeront le samedi soir à 19h00 au Complexe Sportif des Ollières à L'Etrat.

A.S. SAINT ETIENNE :

Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (2) F se disputeront sur le terrain E1 du stade de l'Etivallière à Saint Etienne ;

- SENIORS – REGIONAL 2 F – Poule A :

Gr. FEMININ CHADRAC-BRIVES :

Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors F se disputeront le samedi soir à 19h00.

- U18 F – REGIONAL 1 :

LE PUY FOOTBALL 43 AUVERGNE :

Tous les matchs à domicile de l'équipe U18 F se disputeront le samedi à 15h00

- U 18 F – REGIONAL 2 – Poule A :

F.C. D'ANNECY :

Tous les matchs à domicile de l'équipe U18 F se disputeront le samedi à 16h00 au stade André Bérard à Meythet.

- U 18 F – REGIONAL 2 – Poule A :

F.C.O. FIRMINY INSERSPORTS :

Tous les matchs à domicile se dérouleront le dimanche à 12h30 au stade du Firmanent à Firminy.

Gr. MYF BESSAY FOOT :

Tous les matchs à domicile de l'équipe U18 F se disputeront le samedi à 14h30.

F.C. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS :

Tous les matchs à domicile de l'équipe U18 F se disputeront le samedi à 15h30 au stade Saint Exupéry à Villefranche sur Saône.

- U 18 F – REGIONAL 2 – Poule B :

CHAMBERY SAVOIE FOOT :

Tous les matchs à domicile de l'équipe U18 F se disputeront le samedi à 14h30 au stade Jacques Level à Cognin.

F.C. LYON FOOTBALL :

Tous les matchs à domicile de l'équipe U18 F se disputeront le samedi à 17h30 au stade du Clos Layat 3 à Lyon.

Yves BEGON,

Anthony ARCHIMBAUD,

Président du Département Compétitions

Président de la Commission